

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 MAI 2021

L'an **deux mil vingt et un** et le **19 mai à 20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, à la salle espace panoramique, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Geneviève BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Hugues ALLARD, Serge RAVOIRE, Estelle MARCHAIS, Marlene JACQUET, Mélanie CONSCIENCE, Guillaume MAGNIN, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné procuration : M. Samuel COTTEREAU à M. Jean-Luc FALGUERE

Absente : Mme Fabienne BROISSAND

Secrétaire de séance : Mme Geneviève BOUCHET

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE : APPROUVE

le compte rendu de la séance du 28 avril 2021

POINT N°1 : ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX – EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Rapporteur : M. Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments.

Un marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 12 mars 2021 pour une remise des offres fixée au 9 avril 2021 à 12h00.

Le marché, pour un montant estimé à l'élaboration de l'Avant-Projet Définitif, à 953 486.31 € HT soit 1 144 183.57 € TTC, ne comprend qu'une seule tranche et est décomposé en 17 lots.

La pondération proposée est : 40 % prix et 60 % valeur technique.

Après le rapport d'analyse des offres qui a été confiée au maître d'œuvre ARCH'INGENIERIE et après l'avis favorable de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 5 mai 2021 à 17h00, il est proposé au conseil municipal d'attribuer les 17 lots.

LOT	DESIGNATION	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT
1	TERRASSEMENT – VRD – AMENAGEMENTS EXTERIEURS	CECCON BTP 74000 ANNECY	69 375.60
2	GROS ŒUVRE	CECCON BTP 74000 ANNECY	300 492.40
3	MODIFICATION DE TOITURE	DBN SONNERAT 74330 EPAGNY	13 423.45
4	ETANCHEITE	SALMANI 73200 ALBERTVILLE	35 172.00
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALU – OCCULTATIONS	TDFAJM 74150 MARIGNY ST MARCEL	48 288.45
6	SERRURERIE	METTALLERIE TAILLEZ 74150 RUMILLY	5 040.00
7	REVETEMENT DE FACADE	GF FACADE 73420 MERY	9 435.00
8	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	PRUNIER MENUISERIE 73100 AIX LES BAINS	29 838.00
9	CLOISONS – DOUBLAGE	SNPI 74960 CRAN GEVRIER	27 144.00

10	CHAPES – ISOLATION PROJETEE	IMPOCO CATANIA 74330 LA BALME DE SILLINGY	30 536.00
11	CARRELAGE – FAIENCE	IMPOCO CATANIA 74330 LA BALME DE SILLINGY	10 375.00
12	PEINTURE INTERIEURE	EMP 74330 EPAGNY	18 500.00
13	FAUX PLAFONDS	SOLA 74000 ANNECY	17 425.00
14	REVETEMENTS SOLS SOUPLES	APM 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES	17 223.50
15	ENROBES – BORDURES	COLAS 74330 SILLINGY	21 983.85
16	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	PERRUCHOT Electricité 74960 CRAN GEVRIER	38 777.60
17	CHAUFFAGE – TRAITEMENT D’AIR – SANITAIRES	SIPRA 74600 SEYNOD	114 896.00
TOTAL			807 925.85

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **ATTRIBUE** les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de travaux de l’extension du groupe scolaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à exécuter les marchés,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif du Budget Principal 2021.

POINT N°2 : ETUDE DE FAISABILITE POUR L’INSTALLATION ET L’EXPLOITATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES PAR LA SOLAIRE DU LAC

Rapporteur : M. Roger CHARVIER, adjoint en charge de l’urbanisme et des bâtiments.

La commune de Sâles souhaite promouvoir les énergies renouvelables et être exemplaire sur son patrimoine. L’installation du solaire photovoltaïque est réalisable sur certaines toitures de bâtiments communaux dont le toit terrasse de la future extension du groupe scolaire.

La commune décide de faire appel à un professionnel technique et financier du secteur photovoltaïque, la Société Coopérative d’Intérêt Collectif (SCIC) Solaire du Lac pour l’étude de faisabilité de la réalisation et de l’exploitation de panneaux photovoltaïques sur le toit terrasse de l’extension du groupe scolaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuve de confier l’étude de faisabilité pour la réalisation et l’exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’extension du groupe scolaire à la SCIC Solaire du Lac.

POINT N°3 : ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES A 1262 – A 1264 – A 1266

Rapporteur : M. Roger CHARVIER, adjoint en charge de l’urbanisme et des bâtiments.

La commune de Rumilly, le SITOIA et la société TEFAL avaient fait l’acquisition de ces parcelles en indivision à parts égales afin d’aménager une décharge des effluents traités de l’usine d’incinération, de la station d’épuration de la Ville de Rumilly et de la station d’épuration de l’usine TEFAL.

Le projet commun ayant été totalement abandonné, ces propriétaires ont décidé de vendre ces terrains ainsi la commune peut se porter acquéreur.

Prix de vente de ces terrains (avis des domaines) : 22 000 € pour la parcelle A 1262 d’une surface de 14 200 m² et 260 € pour les parcelles A 1264 et A 1266 d’une surface de 519 m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'acquiescer les parcelles cadastrées A n° 1262 / 1264 et 1266
- **VALIDE** le prix d'acquisition fixé après avis des Domaines et négociations avec les propriétaires à 22 260 € pour l'ensemble des parcelles.
- **PRECISE** que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer l'acte d'achat et tous documents annexes.

POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION :

POINT N°1 : DECISIONS

- Virement de crédit depuis le chapitre 22 « dépenses imprévues » de 400 € vers le compte 673 « titres annulés » à l'encontre de SOUBEYRAND FRUITS suite à une réduction de titre.
- Demande de subvention au Département au titre des amendes de police : création et sécurisation route au niveau du cimetière soit 30 % du projet qui correspond à 8 224.50 € HT

POINT N°2 : URBANISME

Monsieur Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme, donne lecture des décisions d'urbanisme, à savoir :

Déclarations préalables

- Mr DE SOUSA OLIVEIRA Luis – route des Combes – transformation du garage en salon : décision de non-opposition.
- Mme EXCOFFIER Solange – route du Cruet Sud – piscine hors-sol sur dalle béton : décision de non-opposition.
- Mr HASGUL Cem – impasse des Tourterelles – clôture avec portail et portillon et mur de soutènement en limite de propriété sur une partie de la parcelle : décision de non-opposition.
- Mr CORMAN Christian – route du Chef-Lieu – pose de panneaux photovoltaïques en toiture : décision de non-opposition.
- Mme PRIOUX Nathalie – route d'Hauteville – fenêtres bois remplacées par des fenêtres en alu de couleur blanche : décision de non-opposition.
- Mr VENDEVILLE Samuel – impasse de Marmichon – piscine semi-enterrée : décision de non-opposition.
- Mr DA COSTA RODRIGUES Carlos et Mme CABRAL PINTO Ana – chemin du Platane – clôture avec deux portails électriques : décision de non-opposition.
- Mme AMBROSIONI-RABASSO Catherine et Mr AMBROSIONI Joël – route des Granges – clôture avec portillon : décision de non-opposition.

Certificats d'urbanisme d'information

- Consorts DECARRE – route des Granges – parcelles B n° 298 / 2681 / 2992 / 314 et 315.
- Consorts VELLUT – route des Molliats – parcelle B n° 688.
- Mme JOURNET Marguerite – route du Mollard Haut – parcelle B n° 818.
- Mme LEFORT Aurélie – route des Creuses – parcelles B n° 2613 / 2614 / 2813 / 2945 et 3060.

POINT N°4 : ACTUALITE DES COMMISSIONS

Commission urbanisme

Réfection du toit de l'église, le compte-rendu du rapport du diagnostic amiante a été rendu. Ainsi, la consultation pourra être lancée.

Commission relations institutionnelles et associatives

Déconfinement à partir du 19 mai, calendrier des ouvertures des salles selon leur type de classement.

Fête des mères : Une vidéo sera diffusée aux habitants et un passage au domicile des parents concernées sera effectué par la commission entre le 29 mai et le 5 juin pour remettre un cadeau.

Commission Vie Scolaire, Périscolaire, Familiale et Sociale

L'Enquête périscolaire sur l'élargissement de l'amplitude horaire du soir : 58 retours sur 110 familles, une majorité en faveur d'un élargissement de 15 à 30 min plus tard.

Le dossier de fusion de la Structure Petite Enfance a été transmis à la PMI et sera actée au 16 août 2021. La gendarmerie s'est rendue à la structure pour des conseils concernant le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) : préconisation pour un système d'alarme.

Des recrutements sont en cours pour la Structure Petite Enfance : une infirmière et agent social à mi-temps, et pour l'école et périscolaire/entretien : ATSEM, agent social.

Une réflexion sera menée concernant la modification de la cour maternelle et de la cour primaire pour avoir une seule et unique cour avec des aménagements (bureau d'étude).

Commission Eco-citoyenneté et Numérique

L'application Panneau Pocket, la communication est lancée.

Le marché : arrivée du boulanger et intervention du SIFAGE le 24 mai.

Le projet du café multi-services : créer un comité de pilotage et ouvrir aux citoyens.

CRTE (contrat de relance et de transition écologique), mis en place par l'Etat, demande aux territoires de proposer des projets sur un des volets de la transition écologique dont la mobilité douce. La Communauté de Communes lance cet appel aux communes afin de candidater. Pour Sâles : carrefour de la Fruitière, sécurisation et aménagement du secteur Provonges, la maison de santé et le café multi-services.

Commission Aménagement, Voirie, Sécurité

Les travaux de l'extension du cimetière débutent début juin.

La sécurisation de la route Sous le Verger et de la Salière est en cours (marquage stop, priorité à droite...).

Le projet de carrefour de la Fruitière : la zone concernant le bas du chef-lieu et le retournement serait financée par le Département.

La sécurisation et l'aménagement du secteur Provonges : l'avant-projet a été acté et une rencontre est prévue avec le Département et la Communauté de Communes.

Un arrêt bus au niveau des Ecorées a été acté et sera fonctionnel pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Une formation avec la gendarmerie a eu lieu et le message principale qui est ressorti : lors d'une intervention suite à un problème sur la commune : ne pas intervenir directement mais avoir le réflexe de faire le 17.

SEANCE LEVEE A 22h20

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2021

Le Maire, Yohann TRANCHANT	Geneviève BOUCHET	Sylvain BISTON
Catherine RABASSO	Roger CHARVIER	Christine MEDIAVILLA
Alexandre GEORGES	Fabienne BROISSAND <i>(absente)</i>	Jean-Luc FALGUERE
Mélanie CONSCIENCE	Hugues ALLARD	Marlène JACQUET
Remy BERTHOD-ONFROY	Estelle MARCHAIS	Samuel COTTEREAU <i>(procuration à M. Jean-Luc FALGUERE)</i>
Viviane RABATEL	Guillaume MAGNIN	Valérie ROLLIER
Serge RAVOIRE		